

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRELIVAN

SEANCE DU 8 JUIN 2023

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

LEBRETON Suzanne	BOTREL Marie Claire	BERNAY Marie-Hélène
GODET Pascal	GUILLEMOT Jean-Claude	RAULT Annie
LEMONNIER Rosanna	LUCAS Dominique	THOMAS François
PELHATRE Michel	LE PROVOST Guy	FOURE Jean-Luc
LEMAITRE Fabrice	BRIAND Marie	GUDEMARD Bruno
AMBROISE Fabienne	PICOUAYS Jacqueline	

Absents Excusés : Monsieur Didier YVART, Madame MENARD Vanessa, Madame KERJEAN Nathalie
pouvoir à Monsieur PELHATRE Michel, Monsieur MAILLARD Rémi, Madame CAYET Laurette.

Secrétaire de séance : Monsieur GUDEMARD Bruno

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 4 mai 2023.

FINANCES

Participation joutes nautiques 2023 à Lanvallay

Le conseil municipal s'engage à verser 100 € à l'association Kiwanis Dinan Pays de Rance pour la participation d'une équipe Trélivannaise aux joutes nautiques du 9 juillet au port de Dinan-Lanvallay

Décisions modificatives

Le conseil municipal décide d'affecter la somme de 36 713 € comme suit :

FONCTIONNEMENT :

RECETTES		
ARTICLE	POSTE	MONTANTS Euros
73311	Impôts	1 887
74834	Compensation TF+	7 216
74333	Compensation CET CVAE	
7411	DGF	4 181
74121	DSR	12 708
74127	PERQUATION	10 388
74718	DPEL élu	333
TOTAL		36 713

DEPENSES		
Article	POSTE	MONTANTS Euros
023	Virement section Investissement	36713

INVESTISSEMENT

RECETTES		
Article	POSTE	MONTANTS Euros
021	Virement de la section Fonctionnement	36713

DEPENSES		
OPERATION - ARTICLE	POSTE	MONTANTS Euros
50 2031	Etude urbaine sur les bâtiments	22000
23 2315	Aménagements espaces verts/chemins	5 000
54 2161	Projets artistiques	1000
30 2313	Ecole	8 713
Total		36713

ENFANCES JEUNESSES

Renouvellement de la convention avec Quévert pour l'Accueil de Loisirs

Le conseil municipal

- Décide de renouveler la convention pour l'accueil de loisirs sur une base de 12 enfants 12 enfants pour les mercredis et 8 enfants pour les vacances de la Toussaint, les vacances d'hiver et les vacances de printemps et le mois d'août.
- Approuve la participation financière de 15 € par journée et par enfant
- Autorise le maire à signer la convention correspondant à ce dossier

PERSONNEL

Recrutement au service périscolaire suite à un départ en retraite

Le conseil municipal approuve le recrutement d'un agent au grade d'adjoint technique au 1 échelon à temps non complet 23.74 de Durée Hebdomadaire de service sous contrat d'un an.

TRAVAUX URBANISME

Route de la Sevestrais – choix du scénario

Le conseil municipal décide de choisir pour base de travail le scénario 1

Rétrocession parcelle C 1047 à la cité de la Douétée

Le conseil municipal :

- Approuve la régularisation de la parcelle C 1047 en sollicitant la rétrocession dans le domaine public de la parcelle C1047 auprès du propriétaire.
- Approuve le principe de rétrocession à l'euro symbolique de la parcelle C 1047 d'une superficie de 2196 m².
- Décide d'effectuer la réalisation d'un bornage
- Autorise le maire à mandater le notaire de son choix pour l'établissement de l'acte
- Autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN – Canton DINAN ouest
Séance du Conseil Municipal du 8 juin 2023

COMMUNE DE TRELIVAN

INFORMATION (S)

Etude urbaine – réunion publique – 1^{er} juillet à 10 h salle C. Ader
Accueil de Loisirs du 10 au 28 juillet 2023
Départ en retraite
Feu d'artifice du 13 juillet 2023
Parc Naturel Régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Suzanne LEBRETON